



APPEL A CANDIDATURE OUVERT

PROJET RIZAO SELECTION DE LA DEUXIEME COHORTE D'AGRO-INDUSTRIELS

TERMES DE RÉFÉRENCE AO/RIZAO/PSU/DFCS/004/SEP/2025

Table des matières

I-	A propos de la Fondation Mastercard	2
II-	Aperçu du projet RIZAO	3
1.	A propos d' AfricaRice	4
2.	A propos de Partners in Food Solutions	5
III-	Objectif de l'appel à candidature	5
IV-	Candidats éligibles	6
V-	Documents de soumission	6
VI-	Critères de sélection	7
1.	Calendrier de déroulement de l'appel à candidature	8
2.	Dépôt des dossiers	8
3.	Date limite de dépôts des dossiers	9
4.	Validité des candidatures	9
5.	Demande de clarification/Informations complémentaires	9
6.	Modification de l'appel à candidature	9
	Annexe : Présentation détaillée du projet RIZAO	11



TERMES DE REFERENCE : AO/RIZAO/PSU/DFCS/004/SEP/2025 APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE LA DEUXIEME COHORTE D'AGRO-INDUSTRIELS DANS LE CADRE DU PROJET RIZAO

I- A propos de la Fondation Mastercard

La Fondation Mastercard aspire à un monde où chacun a la possibilité d'apprendre et de prospérer. Grâce à sa stratégie *Young Africa Works* (Jeunesse Africaine au Travail) et au programme canadien EleV, la Fondation travaille avec des partenaires pour s'assurer que des millions de jeunes, en particulier des jeunes femmes, ont accès à une éducation de qualité, à des services financiers et à un travail digne. La Fondation Mastercard a été créée en 2006 grâce à la générosité de Mastercard lorsqu'elle est devenue une société publique. La Fondation est indépendante et dispose de son propre conseil d'administration et de son propre PDG.

La Fondation entre dans une phase stratégique et dynamique, marquée par une volonté affirmée d'intensifier ses opérations à travers le continent africain pour donner toute sa mesure à la stratégie « *Young Africa Works* ». Porteuse d'une ambition transformatrice, cette stratégie positionne la Fondation comme un catalyseur de changement systémique, misant sur des partenariats solides avec une diversité d'acteurs pour générer un impact durable. Son objectif central est de permettre aux jeunes Africains, en particulier les jeunes femmes et les jeunes hommes, d'accéder à des opportunités d'emploi décent, porteur de sens et de perspectives d'épanouissement.

La Fondation a ouvert des bureaux au Rwanda, au Kenya, au Ghana, au Sénégal, en Éthiopie, au Nigéria et en Ouganda, créant ainsi une position de leadership plus étendue en Afrique en vue de mettre au point des stratégies spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes. Au sein d'un pays, nous travaillons avec les gouvernements, le secteur privé, les éducateurs, les jeunes et d'autres bailleurs de fonds pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, préparer les jeunes à la main-d'œuvre, élargir l'accès aux services financiers pour les entrepreneurs et les petites entreprises, et connecter les demandeurs d'emploi à un travail digne et épanouissant.

Les valeurs fondamentales de la Fondation, telles que l'humilité, l'écoute active, la bienveillance, le respect mutuel, ainsi que l'engagement en faveur de l'impact concret et de la co-création, constituent un socle inébranlable qui transcende toutes les autres considérations. Elles forment le cadre de référence essentiel qui guide l'ensemble de ses actions, décisions et partenariats.

Forte de ses réalisations au Sénégal, la Fondation a choisi d'étendre sa stratégie *Young Africa Works* à la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en mettant l'accent sur le



secteur agricole selon une stratégie « de la fourche à la fourchette », entraînant le changement du discours sur l'agriculture ainsi que la construction d'une chaîne de valeur durable et résiliente. L'objectif de la Fondation est de permettre à 6,2 millions de jeunes, dont 70 % de jeunes femmes, d'accéder à un travail digne et épanouissant dans les pays de l'UEMOA d'ici 2030. Cette dernière vise à :

- Mettre en place des champions régionaux de l'agro-industrialisation par le développement de clusters industriels autour de chaînes de valeur prioritaires
- Autonomiser les petits exploitants agricoles et les coopératives grâce à la modernisation, à la digitalisation
- Renforcer les agro-industries et les agro-transformateurs grâce à l'accès au financement, à des capacités améliorées et à l'accès au marché
- Améliorer l'accès au marché grâce à l'intégration régionale.

II- Aperçu du projet RIZAO

Le projet RIZAO est mis en œuvre par un consortium composé d'AfricaRice, MEDA, PFS, ACED, 35°NORD et COFINA dont le lead est assuré par AfricaRice. Cette initiative ambitieuse vise à toucher 2.205.000 personnes financièrement vulnérables engagées dans le secteur rizicole, tout en contribuant à la création de 441.000 emplois, dont 70% sont destinés à des jeunes femmes, ainsi que 5% à des personnes en situation de handicap. Pour atteindre ces objectifs, le projet s'appuie sur l'engagement coordonné de divers partenaires mobilisés autour de six piliers stratégiques intégrés :

- Pilier 1 : soutenir les entreprises de semences dirigées par des jeunes
- Pilier 2 : autonomisation des jeunes petits exploitants agricoles
- Pilier 3 : stimuler la création d'emplois par le biais d'entreprises de transformation
- Pilier 4 : accès au marché pour la réduction de la pauvreté
- Pilier 5 : promouvoir le riz local
- Pilier 6 : créer un cadre juridique et institutionnel favorable

Le projet RIZAO repose sur un modèle innovant centré sur l'implication de « champions nationaux », qui constituent le point d'entrée stratégique du programme. Il s'agit d'agro-industriels locaux qui jouent un rôle central dans l'articulation entre les producteurs de riz (semences et paddy), les distributeurs et les consommateurs. Ces acteurs sont positionnés comme des intermédiaires clés de la chaîne de valeur, chargés d'assurer un approvisionnement régulier en riz paddy et sa transformation en produits finis de haute qualité. Le projet vise à renforcer les capacités de ces unités de transformation afin d'améliorer l'ensemble du processus de production, d'approvisionnement et de commercialisation, en favorisant l'efficacité opérationnelle, l'adoption de bonnes pratiques, et un meilleur accès aux marchés pour le riz local.

Les piliers 3 et 4 du projet sont spécifiquement consacrés à l'appui aux agro-industriels, à la facilitation de l'accès aux marchés, et à la mise en relation des différents maillons de la chaîne de valeur du riz dans les pays d'intervention. Dans cette dynamique, le projet RIZAO intègre également un



mécanisme structuré d'accès au financement, destiné à soutenir les investissements et la croissance des agro-industriels partenaires.

Mis en œuvre au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin, le projet RIZAO a démarré en juin 2024 et se poursuivra jusqu'en décembre 2029, pour une durée totale de 5 ans et demi. Dans sa stratégie globale, le projet prévoit le recrutement progressif de cinquante (50) agro-industriels répartis entre les pays cibles. Lors de la phase de démarrage, une première cohorte de treize (13) agro-industriels a été sélectionnée, comprenant cinq (5) acteurs en Côte d'Ivoire, cinq (5) au Sénégal et trois (3) au Togo. Ces partenaires ont joué un rôle essentiel dans la co-construction du projet, en apportant leur expertise technique et leur connaissance des réalités du terrain, contribuant ainsi à orienter les choix stratégiques et opérationnels du programme. Leur engagement actif a permis d'ancrer les interventions du projet dans les contextes nationaux, tout en répondant de manière ciblée aux besoins de la filière rizicole dans chaque pays.

1. A propos d'AfricaRice

Le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) est un Centre d'excellence panafricain de recherche rizicole, de développement et de renforcement des capacités. Il contribue à réduire la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur du riz en Afrique en augmentant la productivité et la rentabilité des systèmes agroalimentaires à base riz, tout en assurant la durabilité des ressources naturelles. AfricaRice est l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole du CGIAR, un partenariat mondial de recherche pour un avenir sans faim. C'est aussi une association intergouvernementale constituée de 28 pays membres africains, et a son siège en Côte d'Ivoire.

AfricaRice occupe une position centrale en tant que lead du projet RIZAO, assurant une coordination optimale et efficace des différentes activités qui composent cette initiative stratégique régionale. Spécifiquement, AfricaRice porte la responsabilité principale des piliers 1 et 6 du projet, respectivement dédiés au développement de l'écosystème semencier et à l'élaboration d'un cadre réglementaire, institutionnel et politique favorable à la filière rizicole. Cette double responsabilité souligne le rôle clé d'AfricaRice dans le renforcement des fondements techniques et normatifs nécessaires à la transformation durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, pour les piliers 3 et 4, qui concernent respectivement la stimulation de la création d'emplois par les entreprises de transformation et l'amélioration de l'accès au marché pour réduire la pauvreté, AfricaRice s'appuie sur des sous-agrégateurs spécialisés, en l'occurrence PFS et ACED. Ces partenaires interviennent en étroite collaboration avec AfricaRice afin d'assurer une mise en œuvre cohérente, coordonnée et alignée sur les objectifs globaux du projet, notamment en matière de création d'opportunités d'emploi pour les jeunes femmes et hommes.

Ainsi, la coordination orchestrée par AfricaRice garantit une synergie efficace entre les différents intervenants, tout en assurant un pilotage rigoureux des activités pour atteindre les ambitions socio-économiques et sectorielles du projet RIZAO. Cette approche intégrée favorise non seulement le



développement technique et commercial de la filière rizicole, mais aussi la création d'un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à l'inclusion sociale dans la région.

2. A propos de Partners in Food Solutions

Partners in Food Solutions (PFS) est une organisation indépendante à but non lucratif qui œuvre pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et stimuler le développement économique à travers l'Afrique en développant et en augmentant la compétitivité du secteur de la transformation alimentaire, améliorant ainsi l'accès à une alimentation sûre, nutritive et abordable.

PFS apporte une expertise technique et commerciale aux transformateurs alimentaires à travers l'Afrique en mettant en relation des bénévoles hautement qualifiés issus de son consortium d'entreprises agroalimentaires de renommée mondiale avec des entreprises alimentaires prometteuses. Son assistance technique comprend la sécurité et le contrôle de la qualité des aliments, la fortification, les ventes et le marketing, le génie des procédés, l'évaluation des entreprises, l'accès au financement, et plus encore.

Dans le cadre du projet RIZAO, PFS implémente le Pilier 3, en assurant la coordination technique et opérationnelle des activités liées à la transformation et à l'accès au financement pour les agro-industriels. Sa mission consiste à structurer les besoins de financement des acteurs, évaluer les demandes de crédit, faciliter leur lien avec COFINA, et superviser la bonne utilisation des fonds. PFS veille également à maximiser l'impact en matière de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, tout en contribuant au suivi-évaluation et à l'adaptation stratégique du programme.

III- Objectif de l'appel à candidature

Cet appel à candidatures vise à identifier une deuxième cohorte d'agro-industriels dynamiques, ayant le potentiel d'optimiser durablement leurs processus de production (semences et paddy), d'améliorer la qualité de leurs produits transformés, de renforcer leur accès aux marchés, et de contribuer significativement à la création d'au moins 8 000 emplois directs et indirects pour des jeunes âgés de 18 à 35 ans d'ici la fin du projet. Parmi ces emplois, 70 % devront bénéficier à des jeunes femmes et au moins 5 % à des jeunes en situation de handicap, réfugiés ou déplacés internes.

Ces opportunités d'emploi seront générées à la fois à l'intérieur des unités de transformation sélectionnées et au sein de leurs réseaux de collaboration, notamment à travers les liens commerciaux établis avec de jeunes producteurs et productrices, y compris des personnes vulnérables. L'objectif est de sélectionner des entrepreneurs engagés dans la transformation du riz, de leur fournir un appui technique et financier sur mesure, de faciliter leur accès aux intrants, aux équipements et aux débouchés commerciaux, tout en consolidant leurs relations économiques avec les petits producteurs.



Ce soutien vise également à stimuler l'innovation, à promouvoir l'adoption de pratiques responsables et à renforcer le développement d'une agro-industrie rizicole inclusive, compétitive et durable dans les pays d'intervention du projet RIZAO.

IV- Candidats éligibles

La sélection est ouverte aux profils suivants :

- Entreprises agro-industrielles disposant d'une capacité de décorticage et de transformation du riz égale ou supérieure à 5 tonnes par heure, déjà actives ou souhaitant développer des partenariats structurés avec des réseaux de jeunes productrices, jeunes producteurs et personnes en situation de handicap, qu'ils soient organisés en coopératives ou agissant individuellement.
- Petites et Moyennes Entreprises (PME) ainsi que coopératives équipées d'unités de transformation d'une capacité comprise entre 1 et 5 tonnes par heure, engagées dans la transformation du riz et de ses dérivés, ayant une volonté et une capacité démontrée à améliorer leurs performances techniques, organisationnelles et commerciales, et à collaborer activement avec des jeunes et des personnes handicapées, individuellement ou en groupements.
- Jeunes femmes, jeunes hommes et personnes en situation de handicap entrepreneurs, impliqués directement dans la transformation du riz et de ses produits dérivés, souhaitant structurer ou développer leurs activités avec un fort potentiel d'impact économique et social.

V- Documents de soumission

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier complet comprenant les documents suivants :

- Lettre d'intention indiquant les raisons de la candidature, les attentes vis-à-vis du projet, l'engagement à participer activement à toutes les phases de l'accompagnement, leur expérience à travailler avec des jeunes femmes, jeunes hommes ou personnes handicapées producteurs de riz individuellement et ou réuni(e)s en organisations ou réseaux et les opportunités de création d'emploi au sein de leur entreprise et ou dans leurs liens commerciaux avec nos groupes cibles.
- Présentation de l'entreprise ou de la coopérative (profil de la structure, mission, historique, domaine d'intervention, effectifs (nombre, sexe et âge des employés et du management), localisations, etc.).
- **Business plan ou note de projet synthétique**, incluant les objectifs, les produits transformés, les besoins techniques, les débouchés ciblés, les perspectives de développement, ainsi qu'une estimation de la contribution à la création d'opportunités d'emploi en faveur des jeunes femmes, jeunes hommes et personnes en situation de handicap d'ici à l'horizon 2029.
- États financiers ou preuve de performance économique – Trois années d'états financiers ou de comptes de gestion (**obligatoire pour les entreprises agro-industrielles**). Pour les



coopératives et les petites entreprises, un bilan simplifié ou un relevé d'activités pourra être accepté.

- Documents administratifs légaux :
 - Copie du registre de commerce ou d'un récépissé de reconnaissance pour les coopératives ;
 - NINEA ou tout autre numéro d'identification fiscale ;
 - Statuts (pour les structures formelles).
- Photocopie d'une pièce d'identité valide du représentant légal ou du porteur de projet.
- Tout autre document pertinent pouvant appuyer la candidature (attestations de formation, partenariats existants, prix ou reconnaissances, etc.).

VI- Critères de sélection

Les dossiers reçus seront évalués selon les critères suivants :

- 1. Pertinence du projet de transformation du riz (20 points)**
 - Alignement avec les objectifs du projet RIZAO
 - Clarté de la vision et cohérence du modèle d'affaires
 - Opportunités d'emploi pour les jeunes femmes, jeunes hommes et personnes handicapées
 - Opportunités de création/renforcement d'emploi au sein de leur entreprise et ou dans leurs liens commerciaux avec nos groupes cibles.
- 2. Capacité organisationnelle, technique et financière (20 points)**
 - Expérience antérieure dans la transformation du riz
 - Expérience à travailler avec des jeunes femmes, jeunes hommes ou personnes handicapées comme employé et ou producteurs de riz individuellement et ou réuni(e)s en organisations ou réseaux
 - Existence d'une équipe opérationnelle et de ressources de base (infrastructures, équipements, etc.)
 - Santé financière et préparation financière démontrées de l'entreprise, avec une tenue appropriée et précise des registres financiers.
- 3. Innovation et potentiel de valeur ajoutée (15 points)**
 - Caractère innovant du produit, du procédé ou du modèle économique
 - Capacité à améliorer la durabilité, la qualité, la productivité ou l'efficacité
- 4. Impact social et environnemental (15 points)**
 - Contribution à la création ou renforcement d'opportunité d'emplois au profit des jeunes femmes, hommes et personnes handicapées à l'horizon 2029
 - Inclusion des jeunes femmes, hommes et personnes handicapées dans la gouvernance ou la main-d'œuvre
 - Engagement en faveur de pratiques durables (réduction des pertes, gestion des déchets, etc.)
- 5. Potentiel de croissance et de mise à l'échelle (15 points)**
 - Marchés cibles clairs



- Prévisions de développement et perspectives d'extension
- 6. Motivation et engagement du candidat (15 points)**
- Implication démontrée dans le secteur
 - Motivation à augmenter leur collaboration avec des jeunes femmes, jeunes hommes et personnes handicapées
 - Motivation à suivre le projet dans sa totalité

NB : Les candidatures seront notées sur un total de 100 points, selon les critères détaillés dans la grille d'évaluation. Pour être présélectionné et convoqué à l'étape suivante du processus (entretien avec le comité de sélection), le candidat devra :

- Obtenir un score minimum de **65 points sur 100** lors de l'évaluation technique du dossier écrit.
- Présenter un profil cohérent avec les objectifs du projet RIZAO, notamment en matière de création d'emplois pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans, avec une priorité accordée aux jeunes femmes, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, réfugiées ou déplacées.
- Démontrer une capacité technique, organisationnelle et financière suffisante pour mettre en œuvre les activités proposées et gérer efficacement les financements attendus.

Les candidatures obtenant moins de **65 points** ne seront pas considérées pour la suite du processus de sélection, sauf en cas de profil stratégique identifié comme prioritaire par le comité.

Les candidats ayant obtenu le score requis (**supérieur ou égal à 65 points**) seront conviés à un entretien individuel avec le comité de sélection, en vue d'évaluer leur motivation, leur engagement et leur compréhension des enjeux du projet.

1. Calendrier de déroulement de l'appel à candidature

Le calendrier prévisionnel de déroulement de l'appel à candidature est le suivant :

- Lancement de l'appel à candidature : **08 septembre 2025**
- Date limite de dépôt des candidatures : **08 octobre 2025**

L'évaluation des candidatures se fera par le comité mis en place à cet effet, dans un délai estimatif de (10) jours minimums.

Les conclusions et les recommandations du comité seront ensuite soumises au comité projet pour décision finale. La notification se fera à la fin du processus de sélection

2. Dépôt des dossiers

Les dossiers de soumissions (présentation de l'entreprise et documents administratifs, business plan ou note de projet synthétique et états financiers) doivent être envoyés séparément et uniquement par voie électronique à l'adresse électronique suivante : A.Quotation@cgiar.org

Les candidatures **DOIVENT ETRE PROTEGEES CHACUNE PAR UN MOT DE PASSE**. Les différents mots de passe des candidatures protégées vous seront demandés par e-mail lors de l'ouverture des



candidatures après la date limite de dépôt. Il faudra préciser la référence de l'appel à candidature lors du dépôt des candidatures par voie électronique dans l'objet du mail.

3. Date limite de dépôts des dossiers

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 08 octobre 2025 à 17h GMT.

AfricaRice n'acceptera aucune candidature reçue après la date limite de dépôt. Toute candidature reçue par AfricaRice après la date limite sera rejetée.

4. Validité des candidatures

Les candidatures devront être valables pour une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours au minimum**. AfricaRice peut toutefois demander l'extension de la période de validité des candidatures.

5. Demande de clarification/Informations complémentaires

Les soumissionnaires peuvent demander des précisions sur un article de l'appel à candidature au plus tard **cinq (05) jours** avant la date limite de clôture de soumission des candidatures.

Toutes demandes de clarifications relatives à la présente consultation restreinte devront être soumises par écrit et adressées aux Service des Approvisionnements d'AfricaRice ou par courrier électronique à l'adresse : A.Quotation@cgiar.org

Toute correspondance devra indiquer les références de l'appel à candidature . Seules les demandes écrites seront prises en compte. Veuillez noter que si la question posée est d'un intérêt commun pour toutes les entreprises ayant été consultées, la réponse sera adressée à l'ensemble des entreprises.

6. Modification de l'appel à candidature

À tout moment avant la date limite de soumission de la candidature, AfricaRice peut pour une raison quelconque, par exemple, en réponse à une demande de clarification faite par un soumissionnaire, modifier le dossier d'Appel à candidature sous la forme d'une information complémentaire. Tous les soumissionnaires potentiels seront informés par écrit de tous changements ou modifications.

Afin de donner aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte les modifications en actualisant leurs candidatures, AfricaRice peut, à sa discrétion, prolonger le délai de soumission de la candidature, si la nature de la modification la justifie.

- de quelque nature que ce soit et, d'autre part, qu'il n'a aucun lien spécifique avec d'autres soumissionnaires ou d'autres parties au projet. Si durant l'exécution du marché, une telle situation se produisait, l'adjudicataire a l'obligation d'en informer immédiatement AfricaRice.
- Les agro-industriels sélectionnés doivent agir en toute occasion avec impartialité et comme un conseiller loyal conformément au code de déontologie de sa profession. Il ne



doit engager AfricaRice d'aucune manière sans le consentement préalable et écrit de ses responsables.

- Pendant la durée du projet, l'agro-industriel et son personnel s'engagent à respecter les droits de l'homme et à se conformer aux règles de bonnes conduites communément admises concernant notamment : des pratiques discriminatoires liées à la race, à l'ethnie, à la religion, à la nationalité, au genre, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à la situation matrimoniale, au statut de citoyenneté, à l'infirmité. L'agro-industriel et son personnel sont tenus au secret professionnel pendant toute la durée du contrat et après son achèvement. Tous les rapports et documents reçus ou établis par l'agro-industriel dans le cadre de l'exécution du marché sont et demeurent confidentiels.



Annexe : Présentation détaillée du projet RIZAO

Contexte

Les femmes d'Afrique de l'Ouest jouent un rôle essentiel dans les chaînes de valeur du riz, puisqu'elles représentent, selon les estimations, 50 à 70 % de la main-d'œuvre impliquée dans la production de riz dans la région. Leur contribution est d'une importance capitale, car le riz occupe une place stratégique en Afrique de l'Ouest. Non seulement le riz renforce la sécurité alimentaire, mais il joue également un rôle important dans l'augmentation des revenus des ménages, en particulier pour les familles les plus défavorisées sur le plan économique. La demande de riz a augmenté rapidement, dépassant celle de toute autre culture vivrière. Cette hausse de la demande peut être attribuée à des facteurs tels que la croissance démographique, le rythme rapide de l'urbanisation et l'évolution des modes de consommation et des styles de vie au sein de la population. En 2020, l'Afrique de l'Ouest a importé 4,47 millions de tonnes de riz, pour un coût de 2,11 milliards de dollars. Malgré des objectifs politiques ambitieux en matière de développement du riz, la chaîne de valeur du riz dans les pays d'Afrique de l'Ouest est confrontée à de nombreux défis tels que les suivants :

- Difficulté d'accès aux semences de variétés récemment mises sur le marché, à haut rendement et intelligentes sur le plan climatique. Le manque d'accès à des intrants de qualité a un impact négatif direct sur les revenus des petits exploitants agricoles.
- Au niveau de la production, les défis vont des problèmes biotiques (mauvaises herbes, maladies, insectes, oiseaux, etc.) aux problèmes abiotiques (sécheresse, inondations, faible fertilité du sol, etc.) et aux problèmes socio-économiques (indisponibilité de semences de qualité, d'engrais, de terres, de mécanisation, etc.). Par conséquent, de nombreux riziculteurs sont pris au piège de la pauvreté, en particulier les jeunes.
- Les défis liés à la transformation comprennent des méthodes inadéquates et l'utilisation d'équipements obsolètes. D'autres contraintes liées à la transformation sont l'approvisionnement insuffisant et irrégulier en paddy et l'inadéquation des installations de stockage.
- La commercialisation et la distribution du riz sont principalement affectées par la mauvaise qualité du riz usiné, la mauvaise promotion du riz local, le mauvais conditionnement, l'étiquetage, la mauvaise image de marque et l'intégration limitée du marché régional. Dans ce contexte, le riz local manque souvent d'avantages compétitifs par rapport au riz importé. Pour les consommateurs urbains et ruraux, l'accès à cet aliment de base est crucial, dans un contexte où les prix mondiaux des denrées alimentaires ont fortement augmenté.
- Plus généralement, de nombreuses études s'accordent à dire que dans le secteur du riz en Afrique de l'Ouest, les femmes et les jeunes sont exposés à la pauvreté, principalement en raison de la faiblesse des infrastructures, de l'accès limité aux infrastructures de marché et à l'information, et du manque de technologie et de facilités de crédit.
- Ces défis sont encore aggravés par la faiblesse des liens entre les acteurs et la fragmentation des chaînes d'approvisionnement, caractérisées par des petits exploitants ayant un faible pouvoir de négociation et un accès limité au financement, aux services et à l'infrastructure. Les acteurs de petite taille manquent également de capacités d'entrepreneuriat et de

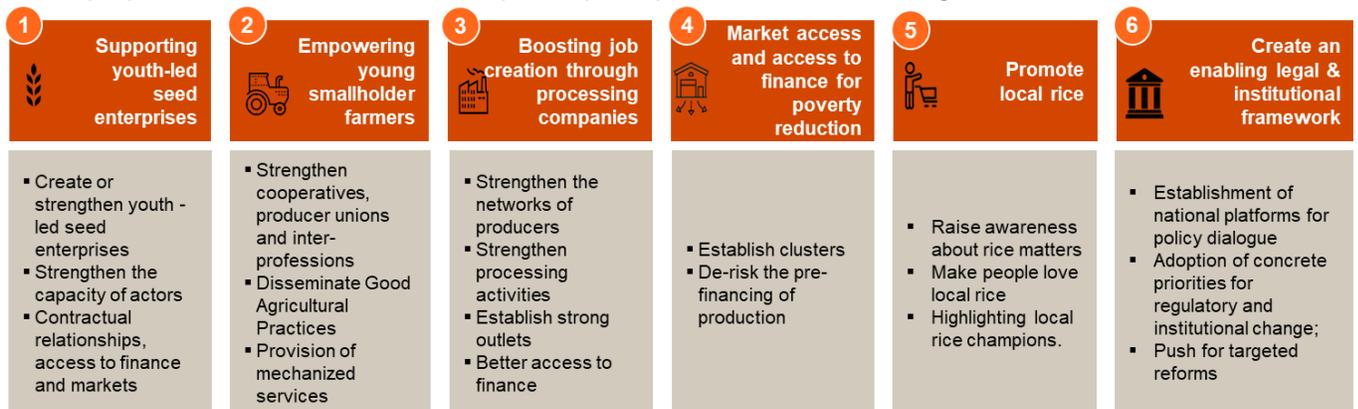
développement commercial. En outre, il n'y a pas assez d'entreprises ou d'agro-industries qui exercent une grande influence tout au long de la chaîne de valeur. Enfin, le cadre politique et réglementaire manque souvent d'efficacité et ne parvient pas à créer un écosystème favorable aux chaînes de valeur du riz.

Objectif de RIZAO

Le projet ouvre des opportunités de réduction de la pauvreté et de création d'emplois pour les plus défavorisés : il apporte un soutien aux acteurs en difficulté financière opérant dans les chaînes de valeur du riz pour créer un accès juste et équitable à un travail digne et épanouissant pour les jeunes financièrement défavorisés, en particulier les jeunes femmes dans les pays prioritaires sélectionnés (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo et Bénin).

Ce projet rizicole s'aligne sur la feuille de route de la Fondation dans la région de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) pour développer l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes dans les chaînes de valeur du riz.

Le projet est structuré autour de six piliers principaux, décrits dans la figure suivante :



En ce qui concerne l'impact attendu, le projet contribuera à l'expansion du secteur du riz commercial par le biais d'entreprises locales et de jeunes agripreneurs (des jeunes femmes en particulier) afin d'améliorer les moyens de subsistance des jeunes financièrement désavantagés impliqués dans la chaîne de valeur du riz.

La transformation de la chaîne de valeur du riz aura un impact positif sur les opportunités d'emploi et les revenus, mais aussi sur le caractère abordable du riz local et des produits à base de riz dans un marché compétitif et fonctionnant bien, ainsi que sur la présence de services publics et de systèmes financiers privés. Le projet touchera 2 205 000 personnes financièrement défavorisées dans le secteur du riz et contribuera à la création de 441 000 emplois (dont 70 % de jeunes femmes).

Grâce à l'inclusion financière pour la réduction de la pauvreté, le projet vise à avoir un impact positif sur la vie des personnes démunies travaillant dans la chaîne de valeur du riz. On estime que 70 % de ces personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le projet devrait produire les résultats suivants :



- Au moins 2 205 000 personnes, principalement des jeunes femmes, sont plus conscientes des avantages du riz local et des produits à base de riz, ce qui leur permet d'avoir de meilleures conditions de vie et une sécurité alimentaire accrue.
- Au moins 250 000 agriculteurs (dont 70 % de jeunes femmes) bénéficieront chaque année des activités des champions de la transformation, des distributeurs et des producteurs, y compris des jeunes femmes et hommes agripreneurs.
- 50 « entreprises championnes » rentables et durables sont soutenues ils développent leurs activités commerciales, offrent de meilleures opportunités aux producteurs et étendent une gamme plus large de produits aux produits finis. L
- Les compétences entrepreneuriales des jeunes sont développées dans l'application de technologies, d'équipements et de méthodes adaptés et améliorés pour la production, la transformation et la commercialisation du riz.
- L'esprit d'entreprise des champions et des jeunes est développé dans les services agricoles numériques qui soutiennent la production, la transformation et la commercialisation du riz.
- Au moins douze groupements rizières sont développés dans les pays ciblés, créant des liens commerciaux durables entre les distributeurs, les transformateurs, les coopératives et les producteurs ; au sein de ces groupements, des contrats sont signés entre les acteurs.
- Au moins un programme de politique de promotion inclusive de l'emploi des jeunes et des femmes est développé ou amélioré dans chaque pays et dans la zone UEMOA.

Les agripreneurs participant au projet seront sélectionnés à travers un processus de sélection ouvert afin d'identifier ceux qui ont les besoins les plus forts et le potentiel de croissance le plus élevé. En outre, la population sera sensibilisée aux avantages nutritionnels du riz local et des produits à base de riz.

Une collaboration étroite entre les partenaires et les parties prenantes sera établie pour soutenir la conception et la mise en œuvre du projet et d'un cadre aligné sur la stratégie de *Young Africa Works*.